

PROCÉDURE D'ADHÉSION À DON PLANIFIÉ.ORG POUR LES OBNL

www.DonPlanifie.org, le site des partenaires en dons planifiés, a pour but d'épauler les **organismes à but non lucratif** (OBNL), dans leur sollicitation en dons et à la recherche de bénévoles dans leur arrondissement. Nous privilégions les organismes qui se vouent à l'amélioration de la **qualité de vie** des personnes du troisième âge ainsi qu'à ceux qui s'occupent d'aider des jeunes délinquants et délinquantes et des enfants ayant des problèmes graves de santé. Le site vise aussi à sensibiliser le public de l'importance, de l'implication et du travail que fait l'OBNL dans son quartier.

Pour y adhérer, l'organisme doit être enregistré auprès des gouvernements comme organisme de bienfaisance ou fondation. Si tel est le cas, vous n'avez qu'à écrire à info@donplanifie.org ou nous retourner la partie détachable de notre dépliant publicitaire se trouvant sur notre site ou celui que vous avez déjà en main. Inscrire le nom l'adresse et le numéro de téléphone de l'organisme et si disponible, l'adresse de courriel. Par la suite, des dépliants pourront être imprimés avec le nom de l'organisme et celui de son représentant attitré. De cette façon, l'organisme sera privilégié et pourra les mettre bien en vue dans ses locaux. Les avantages de ce dépliant permettront de faire la recherche de bénévoles et de promouvoir l'attrait aux dons planifiés.

Si le concept vous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous assumerons tous les frais de la mise en place et de l'inscription de votre organisme sur notre site. Si vous avez un site Internet, nous y ferons un lien. Vous n'en n'avez pas? Aucun problème, nous ajouterons sa description. Pour ce faire, et afin que nous puissions représenter adéquatement l'organisme auprès du grand public et des conseillers en sécurité financière, nous aurons besoin de quelques renseignements* sur fichier Word ou Power Point, peu importe le nombre de pages. Vous devez sûrement connaître des bénévoles qui pourraient aider l'organisme dans le montage d'un tel document. Aussi, il est probablement possible de transcrire, en peu de temps, le contenu du dépliant publicitaire de l'organisme. La présentation peut être très simple, en couleur ou fantaisiste. (Doit se faire au plus tard, 6 mois après l'inscription de l'organisme).

***Renseignements à nous fournir maximum 6 mois après l'inscription sur le site Don Planifié.org : (Ceux qui ont un site Internet, doivent fournir les renseignements de 1 à 6 à l'inscription).**

1. Nom officiel de votre organisme.
2. Année de fondation de l'organisme.
3. Le numéro d'enregistrement de votre organisme.
4. Nom de la ou du responsable des dons planifiés.
5. Nom de la directrice ou du directeur général.
6. Votre adresse postale et électronique, ainsi que votre numéro de téléphone.
7. IMPORTANT : L'élaboration de la mission de votre organisme et de ses activités.

Merci beaucoup de vous intéresser à notre organisation. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Denis White, président fondateur
Don Planifié.org
Conseiller en sécurité financière
3056, du Verger
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 2W9
Tél. : (418) 877-2688
Télé. : (418) 877-5288
Courriel : info@donplanifie.org

Claude Labbé, bénévole autorisé
Don Planifié.org
Consultant et coordonnateur
26 rue Charron
Gatineau (Québec) J1Y 1H5
Tél. dom. : (819) 771-7181
Tél. cel. : (418) 563-1653
Télécopieur : (8198) 771-3020
Courriel : kaoumi@globetrotter.net